

# Réunion plénière du Conseil de la vie associative du 11 mars 2015

## Présents :

Jo Besmoulin (UFC Que choisir)	Céline Hedhuin (Comité des fêtes des Ramenas)
Richard Yao Biam (Association France missions)	Gilles Lambert (Murs à pêches)
Gilberto Bianchini (La Pêche monnaie locale)	Alain Léger (Centre civique d'étude du fait religieux)
Colette Bosi (Centre civique d'étude du fait religieux)	Georgette Lelo (Association des mamans congolaises)
Gérard Boumghar (Renc'Art au Méliès)	Karim Machichi (France Bénévolat)
Marie-Hélène Carlier (Comité des fêtes Solidarité-Carnot)	Jean Mermet (Les Amis du fil)
Patrick Chaize (Association pour la promotion de l'éducation, de la culture et des échanges avec Kedougou)	Frédéric Marion (Association montreuilloise des usagers des transports collectifs)
Christine Courtis (Comme vous émoi)	Amandine Naib (Emmaüs Alternatives)
Marion Cote (Les Amis franco-portugais de Montreuil)	Lassana Niakate (Association des Maliens de Montreuil)
Anne Dunoyer (Bouq'Lib')	Claire Nicolas (Maison ouverte)
Mathilde Frassi (Croix-Rouge française — unité locale Noisy-le-Sec, Romainville et Montreuil)	Claudine Picquart (Union locale des délégués départementaux de l'Education nationale 93)
Alain Fabre (Association de défense des usagers des transports en commun)	Michel Podgoursky (FCPE union de coordination locale de Montreuil)
Fatoumata Goufado (Association des Maliens de Montreuil)	Mngaba Sou Ngadoi (Association de solidarité et pour le développement de la culture mbaye)
	Elena Trossero (La Pêche monnaie locale)
	Catherine Vella (Deux mains pour s'entendre)

Alexandre Bailly, Chargé de mission, Service municipal des relations avec la vie associative (SMRVA)  
Brigitte Delvallez, Responsable du Service municipal des relations avec la vie associative (SMRVA)  
Marie-Christine Guillet, Directrice Citoyenneté, politique de la ville, jeunesse et vie des quartiers  
Choukri Yonis, Adjointe déléguée à la vie associative

Excusés : la Maison des Femmes, le Club Informatique Montreuillois et le Comité des Fêtes du Quartier Villiers Barbusse, Muriel Casalapro, Alexie Lorca.

\*\*\*

*La séance est ouverte à 18 heures 40.*

## **I. Définition des thèmes et objectifs des prochaines commissions thématiques**

Alexandre Bailly rappelle que lors de l'Assemblée générale des associations du mois de février, deux ateliers se sont tenus dans le but d'esquisser une feuille de route pour le Conseil de la vie associative (CVA), ou tout au moins d'orienter ses commissions thématiques.

Le premier atelier, sur le thème « l'association comme école de la démocratie », a engagé une discussion sur les passerelles pouvant exister entre le monde associatif, la démocratie locale et plus particulièrement les conseils de quartier. Il a proposé que le CVA travaille sur les rapprochements possibles entre ces trois entités.

L'atelier a affirmé que l'association était un lieu privilégié pour apprendre à exercer des responsabilités et monter en compétences en matière d'animation de réunions ou de conduite de projets, entre autres sujets.

Or à Montreuil comme au plan national, les associations souffrent d'une fragilité de leurs équipes administratrices et d'un vieillissement des conseils d'administration et des bureaux. Il serait donc utile que le CVA réfléchisse à la façon dont les associations pourraient attirer des bénévoles, notamment des jeunes, et accompagner leur montée en compétences pour qu'ils puissent occuper une fonction d'administration. A ce titre, il est proposé que le CVA travaille, avec la Maison des associations, à la mise en place d'un programme de formation destiné aux futurs administrateurs des associations montreuilloises. Le deuxième atelier, sur le thème « l'association, acteur du vivre ensemble dans la Cité », est parti d'une question provocante : que serait Montreuil sans association ? Il a dégagé des pistes de travail autour de quatre idées :

renforcer les liens entre les conseils de quartier et la vie associative ;

- que les associations, au-delà de leur activité propre, soient forces de proposition pour animer des débats sur la vie citoyenne au sens large à l'échelle de la ville ;
- développer la transversalité au sein de la vie associative et favoriser la mutualisation de compétences et de matériel, le CVA pouvant être moteur de cette dynamique ;
- mieux se connaître entre associations, mieux communiquer et lutter contre la déperdition d'information. Pour information, c'est l'objet des petits-déjeuners organisés une fois par mois par le CVA à la Maison des associations et qui rencontrent un réel succès.

Marie-Hélène Carlier rappelle que jusqu'à présent, le CVA comptait quatre commissions : Logistique/travaux, Animation de la Maison des associations, Communication/information et Evénements.

Chaque commission a deux co-référents et gère elle-même son planning. Tous les premiers mercredis du mois se tient une réunion de bureau avec les co-présidents du CVA et les co-référents des commissions. Pour ce qui est des réunions plénières du CVA, ajoute Alexandre Bailly, l'objectif est plutôt d'en tenir quatre par an. Les commissions y feraient le compte rendu de leurs travaux.

La commission Communication a mis quelque temps à prendre son envol car elle a été traversée par un débat sur son périmètre, entre la communication au sein du monde associatif ou vers l'extérieur. La commission Evénements, quant à elle, s'est principalement occupée de l'organisation de la Journée des associations.

Le nombre de commissions et leurs thèmes sont ouverts à la discussion.

#### √ **La communication, l'animation de la Maison des associations et les événements**

Patrick Chaize propose de regrouper la commission Animation et la commission Evénements. A l'idée d'y fondre également la commission Communication, Marie-Hélène Carlier répond qu'il lui paraît important de maintenir le sujet de la communication, notamment pour entretenir des liens avec le journal *Tous Montreuil*.

Céline Hedhuin observe que cette commission s'est surtout occupée jusqu'à présent de la communication du CVA vers l'extérieur, mais a peu traité la communication entre les associations. Or c'est un sujet essentiel, que ce soit pour faire se rencontrer des associations dont les thèmes se rapprochent ou pour communiquer les dates des événements associatifs dans la ville, et ainsi éviter des programmations concurrentes.

Marie-Christine Guillet rappelle que la diminution des dotations de l'État impacte le budget municipal, et qu'une réflexion globale sur les dépenses est nécessaire. Dans ce contexte, les commissions (Communication, Evénements et/ou Logistique) pourraient travailler sur la façon d'adapter les demandes des associations, en tendant vers la mutualisation ou des formes alternatives d'organisation matérielle. Il s'agirait pour les associations de ne pas être simplement confrontées à des refus de soutien de la part de la ville, mais de jouer un rôle actif en intégrant cette nouvelle donne.

Pour Marie-Hélène Carlier, il est important de diffuser le planning des manifestations des associations, pour éviter des concurrences mais aussi pour aller à la rencontre des unes et de autres. Dans un souci de rationalisation, elle suggère que les vide-greniers soient coordonnés avec les campagnes de nettoyage des rues, pour ne pas occasionner de frais de nettoyage supplémentaires. La proposition de la Ville de programmer les repas de quartier le 29 mai en même temps que la Fête des voisins est une bonne idée en soi, mais elle mettra en difficulté les associations qui organisent des événements le 30 mai (ce sera notamment la fin du Festival des rares talents) et qui ne pourront pas accéder au matériel. Il aurait fallu anticiper cette décision.

### √ **La mutualisation des moyens**

Elena Trossero et Christine Courtis proposent qu'une commission soit consacrée à la mutualisation et l'entraide entre associations. Cela pourrait être l'occasion de mettre en place un outil d'inventaire des matériels, en vue d'un partage de locaux et de moyens entre associations.

Choukri Yonis ajoute que la baisse des budgets municipaux implique de rationaliser les demandes, et surtout d'adopter une vue globale de la vie associative. A ce titre, il serait utile que le CVA crée une commission pour créer des synergies et contribuer à ce que l'attribution des moyens soit la plus fluide possible.

### √ **La démocratie locale**

Brigitte Delvallez souligne que l'Assemblée générale des associations a fait ressortir de façon évidente l'intérêt des associations pour la question de la démocratie locale. Il pourrait être pertinent d'y consacrer une commission, qui travaillerait notamment sur le lien entre le monde associatif et les conseils de quartier, la préfiguration des conseils citoyens, la démocratie participative ou encore le budget participatif. Cette commission pourrait être appelée à participer à d'autres instances, où elle représenterait le CVA. Cela irait dans le sens d'une plus grande reconnaissance du CVA.

Marie-Christine Guillet ajoute le CVA a toute sa place dans les projets que la direction Citoyenneté conduit avec les habitants, dont certains sont des représentants associatifs. Si le CVA montait une commission Démocratie locale, celle-ci aurait probablement à travailler avec d'autres groupes d'habitants sur certains sujets, comme le budget participatif.

Elena Trossero considère elle aussi que la participation à la vie citoyenne est un axe de travail important pour le CVA.

Jo Besmoulin appelle à la prudence au sujet du rapprochement et du dialogue entre le CVA et les conseils de quartier. La nouvelle majorité municipale souhaite renouveler les conseils de quartier afin qu'ils deviennent des interlocuteurs. Des passerelles sont sûrement à trouver avec le CVA, mais en se gardant de toute confusion et de toute hiérarchisation, et en préservant l'indépendance des instances vis-à-vis de la Ville.

Céline Hedhuin, tout en précisant qu'elle est favorable à la création d'une commission Démocratie locale, rappelle que les conseils de quartier sont ouverts à tous les habitants et ne doivent être ni les outils ni l'extension des associations.

Jo Besmoulin ajoute qu'une des priorités du CVA devrait être de sensibiliser la jeunesse à la vie associative et de l'attirer vers les associations.

### √ **Le sport**

Jean Mermet rapporte que les associations sportives ont demandé à se rapprocher du CVA. Il s'étonne d'ailleurs qu'elles en soient absentes.

Patrick Chaize explique que le CVA n'a reçu aucune candidature d'associations sportives. Celles-ci sont pourtant les bienvenues. Pour se rapprocher d'elles, il suggère qu'un petit-déjeuner associatif soit organisé sur le thème du sport.

### √ **Création des commissions**

Les membres du CVA décident de constituer les trois commissions suivantes :

- la commission Maison des associations, Communication et Evénements ;
- la commission Démocratie locale ;
- la commission Logistique et Mutualisation.

Les membres du CVA sont invités à s'inscrire dès à présent aux commissions de leur choix.

## **II. Election du nouveau co-président**

Frédéric Marion se porte candidat au poste de co-président du CVA, aux côtés de Marie-Hélène Carlier. Le vote se déroule à main levée.

⇒ *Frédéric Marion est élu co-président du CVA par 16 votes pour et 3 abstentions.*

\*\*\*

### **III. Questions diverses**

#### **√ Horaires temporaires de fermeture de la Maison des associations**

Patrick Chaize demande des explications sur la fermeture inopinée de la Maison des associations à 18 heures les mardis et jeudis, alors que les associations manquent déjà de salles. Il regrette que ce changement n'ait pas été annoncé en amont, notamment lors de l'Assemblée générale.

Choukri Yonis explique que ces nouveaux horaires sont temporaires, le temps de remplacer un agent en congé maladie. Le problème ne se posait pas encore le jour de l'Assemblée générale. Du reste, ce remplacement est en cours. Si les heures d'ouverture de la Maison devaient changer, ce serait discuté en amont avec les associations. Marie-Christine Guillet ajoute qu'aucun poste municipal n'est supprimé.

#### **√ Aménagements de la Croix-de-Chavaux et de la halle du parc Montreau**

Patrick Chaize regrette que la visite de la Croix-de-Chavaux ait été organisée le jour de l'Assemblée générale des associations. Cela ne témoigne pas de la vision globale à laquelle la Ville dit aspirer. A l'heure où les budgets sont réduits, il lui paraît superflu de réaménager la Croix-de-Chavaux. Mieux vaudrait refaire la halle du parc Montreau. Patrick Chaize rappelle que la commission Evénements du CVA a demandé à être invitée aux discussions portant sur le projet de cette halle, et qu'elle est en mesure de proposer des aménagements utiles à des prix très corrects.

Enfin, Patrick Chaize souhaite que le maire n'assiste plus à l'Assemblée générale des associations, et encore moins qu'il siége à la tribune. Seul l'élu à la vie associative doit y participer.

Marie-Hélène Carlier ajoute que la rénovation de la Croix-de-Chavaux peut être un projet intéressant mais ne doit pas se faire au détriment de l'aménagement de la grande halle du parc Montreau. En outre, le CVA souhaite y être associé.

Choukri Yonis explique qu'aucun projet n'est lancé sur l'aménagement de la Croix-de-Chavaux. Seule une réflexion est engagée. La problématique est tout à fait différente de celle de la grande halle du parc Montreau, puisqu'il s'agit de revoir l'entrée de ville. Les deux projets ne seront donc pas concurrents. Comme le Maire l'a expliqué lors de l'Assemblée générale des associations, le retard pris pour la grande halle tient au fait que cette zone n'ait plus de plan local d'urbanisme (PLU). Cela n'empêche pas d'y réfléchir. Le Maire s'est engagé à ce que les associations soient conviées au projet.

Marie-Hélène Carlier demande officiellement que le CVA soit consulté en amont sur le projet de rénovation de la grande halle du Parc Montreau.

#### **√ Emplacement du Forum des associations**

Colette Bosi fait remarquer que le Forum des associations dépassera bientôt les capacités d'accueil disponibles. Que se passera-t-il si trop d'associations veulent y participer ? Une sélection sera-t-elle effectuée ?

Marie-Hélène Carlier indique qu'il avait été question de tenir le Forum devant la Mairie, mais le problème est que l'endroit n'est pas couvert. L'on peut aussi se demander si ce Forum doit être ouvert aux associations qui y exercent des activités mercantiles, comme c'est le cas aujourd'hui. Marie-Hélène Carlier suggère que ce sujet soit traité par la commission en charge des événements.

#### **√ Réservation des salles**

Jean Mermet suggère que la Ville mette en place un fichier Excel des salles et des matériels disponibles pour les associations.

Brigitte Delvallez répond qu'au-delà d'un simple tableau Excel, la problématique est de gérer le flux des sollicitations des associatives, à savoir 20 demandes de salles par jour déposées dans des délais très courts et sans toujours préciser les horaires. Pascale Misaine étant en congé maladie, les demandes sont actuellement traitées dans un délai de 24 à 48 heures.

Les demandes de salles doivent désormais être envoyées uniquement à l'adresse suivante : vie-associative@montreuil.fr.

Catherine Vella juge anormal que certaines associations se désistent des réservations de salles sans prévenir. C'est une vraie chance que d'avoir accès gratuitement à des salles à Montreuil, et cela demande que chacun fasse un effort de civisme.

Elena Trossero suggère qu'un email soit renvoyé aux associations sur le processus et les règles de réservation des salles.

√ **Pile Poile, site d'échanges et d'entraide à Montreuil**

Gilberto Bianchini propose l'ouverture d'une bourse d'échanges de bonnes volontés, sur le site de la Ville par exemple, où les associations annonceraient leurs projets et leurs besoins.

Alexandre Bailly répond qu'il existe déjà une plateforme sur le site de la Ville, Pile Poil, qui géolocalise les offres et les besoins de services des associations.

Brigitte Delvallez ajoute qu'un petit-déjeuner pourrait être organisé sur la mutualisation, avec une présentation de la plateforme Pile Poil (outil qui mériterait d'ailleurs probablement d'évoluer).

√ **Un observatoire de la vie associative à Montreuil**

Jo Besmoulin souhaite lever une ambiguïté à la suite de la présentation des enjeux démographiques de la Ville qui a été faite récemment. En effet, en affirmant que Montreuil compte 4 400 emplois associatifs, il ne faut pas laisser croire aux jeunes notamment que ce secteur leur permettra de trouver facilement du travail dans la ville. Par ailleurs, on ne peut pas affirmer qu'il y a 1 500 associations actives à Montreuil.

Choukri Yonis reconnaît qu'il est nécessaire de mieux connaître l'évolution du tissu associatif dans la ville et ses enjeux. Elle projette d'ailleurs de monter un mini-observatoire sur le sujet. Le CVA y sera associé et pourrait consacrer une réunion à ce sujet.

Pour finir, les membres du CVA transmettent leurs pensées les plus chaleureuses à Pascale Misaine.

*La séance est levée à 20 heures 55.*